

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Ensemble, préservons la ressource !



SOMMAIRE

Eau Cœur d'Essonne distribue l'eau potable
aux 21 villes de Cœur d'Essonne Agglomération :



- Arpajon ■ Avrainville ■ Brétigny-sur-Orge ■ Breuillet ■ Bruyères-le-Châtel ■
- Cheptainville ■ Égly ■ Fleury-Mérogis ■ Guibeville ■ La Norville ■ Le Plessis-Pâté ■
- Leuville-sur-Orge ■ Longpont-sur-Orge ■ Marolles-en-Hurepoix ■ Morsang-sur-Orge ■
- Ollainville ■ Sainte-Geneviève-des-Bois ■ Saint-Germain-lès-Arpajon ■
- Saint-Michel-sur-Orge ■ Villemoisson-sur-Orge ■ Villiers-sur-Orge ■

ÉDITO

p. 3

La gouvernance

p. 3

LA RESSOURCE

p. 4

La préservation de la ressource

p. 4

La qualité de l'eau

p. 5

La sécurité

p. 5

LES CHIFFRES

p. 6

Le prix de l'eau

p. 6

LES SERVICES

p. 7

L'organigramme

p. 7

La relève

p. 8

La facturation

p. 8

Les travaux

p. 9

LES FINANCES

p. 10

Les perspectives

p. 10

Le R.P.Q.S.*

p. 11

* Le R.P.Q.S. répond à l'exigence de transparence sur la gestion technique et financière du service d'eau potable, en présentant les indicateurs de performance réglementaires, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉDITO

1 relevé et 1 facture par an pour tous !

La gouvernance est basée sur un Conseil d'Administration constitué de 19 membres dont :

- **15 conseillers communautaires**, maires, élus des villes de l'Agglomération et
- **4 associations** de défense des consommateurs et de protection de l'environnement.

15 élus :

Véronique MAYEUR – Présidente

1ère Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Sylvain TANGUY – Vice-Président

12ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Eric BRAIVE

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Christian BERAUD

4ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

François CHOLLEY

13ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Kim DELMOTTE

Vice-Présidente déléguée de Cœur d'Essonne Agglomération

Marianne DURANTON

5ème Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Aline FLORETTE

Conseillère communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération

Gilles FRAYSSE

Vice-Président délégué de Cœur d'Essonne Agglomération

Fabienne LEGUICHER

14ème Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Roger PERRET

1er Adjoint, chargé du Cadre de vie et de la Démocratie locale de la commune de Fleury-Mérogis.

Alain LAMOUR

8ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Philippe ROGER

Conseiller communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération

Edouard MATT

Vice-Président délégué de Cœur d'Essonne Agglomération

Sophie RIGAULT

3ème Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

4 associations :

Emmanuel DESERT – Jean LAPIERRE (suppléant)
pour l'association Breuillet Nature.

Bernard LEBEAU

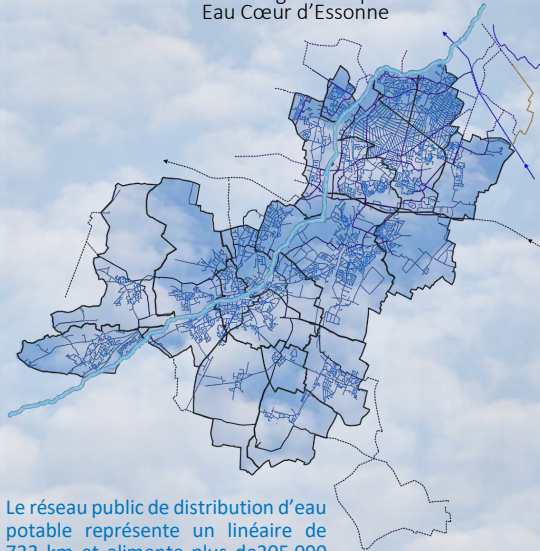
Pour la Confédération Nationale du Logement

Odile de COURCY – Olivier OU RABAH (suppléant)
pour l'association Eau Publique Orge Essonne.

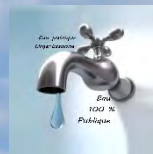
Philippe ISENBECK – Gérard BROCHOT (suppléant)
Pour l'association UFC Que Choisir.



Véronique MAYEUR
Présidente
de la Régie Publique
Eau Cœur d'Essonne



Le réseau public de distribution d'eau potable représente un linéaire de 733 km et alimente plus de 205 000 usagers.



Ce sont surtout les enjeux environnementaux qui ont orienté l'ensemble des décisions durant l'année 2023 dont la période estivale précoce et longue, a été caniculaire une fois de plus.

Dès janvier, Eau Cœur d'Essonne a mis en place un nouveau rythme de facturation avec 1 relevé et 1 facture par an au lieu de 2. Les consommations de papier, d'eau et d'énergie se trouvent divisées par deux sur cette partie de nos missions.

Le dispositif prévoit de relever les compteurs d'eau toujours à la même période, spécifique à chacune des 21 villes, avec une facture envoyée un mois environ après la relève des index.

A partir de 2024, les abonnés pourront ainsi aisément comparer les volumes d'eau et les factures puisque les périodes de consommation seront, à l'avenir, toujours de 12 mois. Les abonnés pourront aussi plus facilement maîtriser et surveiller leurs consommations.

Bien qu'en 2023, le contexte climatique n'a pas permis de baisser encore les volumes nécessairement consommés, le réel engagement pour l'environnement, et les efforts continus effectués par les usagers renforcent globalement les économies d'eau et permettent concrètement de préserver la ressource.

De surcroît, les abonnés réalisent des économies sur leurs factures, d'autant que le prix de l'eau n'a été actualisé qu'en début de 2ème trimestre. En effet, après avoir reconduit en 2022 le prix de l'eau de 2021, Eau Cœur d'Essonne a tenu compte des prévisions d'atténuation de l'inflation pour étudier la tarification 2023 mise en place le 15 avril.

L'augmentation du prix du m³ d'eau potable Hors Taxe répond aux nécessités des travaux, à l'entretien et au développement du réseau public de distribution, tout en préservant les familles.

Afin de maîtriser les coûts des travaux avec un rythme de développement adapté aux besoins de tous, Eau Cœur d'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération mutualisent les réalisations. Ce fonctionnement mis en place en 2022 est systématique désormais.

Notre créativité est au service des usagers et nous développons les outils pratiques pour ensemble préserver la ressource.

LA RESSOURCE

Ensemble, préservons la ressource !



Eau Cœur d'Essonne garantit un haut niveau de service aux villes et se tient à leur disposition pour identifier, remplacer et faire évoluer le parc des compteurs des bâtiments publics. Cette démarche permet de veiller à la fiabilité des branchements installés en facilitant la surveillance.

Il s'agit de ne pas perdre d'eau potable et d'utiliser cette ressource en maîtrisant les consommations toute l'année.

Eau Cœur d'Essonne invite les 21 villes de Cœur d'Essonne Agglomération à participer chaque année à la Journée mondiale de l'Eau, afin de sensibiliser les usagers à la maîtrise de la consommation, et aux économies d'eau. Les villes affichent les banderoles réutilisables à chaque édition, et adaptent les outils de sensibilisation évolutifs disponibles en ligne sur le site :

www.eaucoeurdessonne.fr

Afin de valoriser l'eau potable, Eau Cœur d'Essonne a aussi distribué des lots de carafes aux 21 communes et a participé en septembre, aux journées des associations de 4 villes :

- Brétigny-sur-Orge,
- Fleury-Mérogis,
- Morsang-sur-Orge,
- Saint-Michel-sur-Orge.

Journées des associations :
à Morsang-sur-Orge et vue
à Saint-Michel-sur-Orge.



Espace Louis ARAGON à OLLAINVILLE
Affichage de la « banderole 22 mars »



Les gouteurs d'eau à BREUILLET,
pour apprécier la qualité de l'eau
potable.



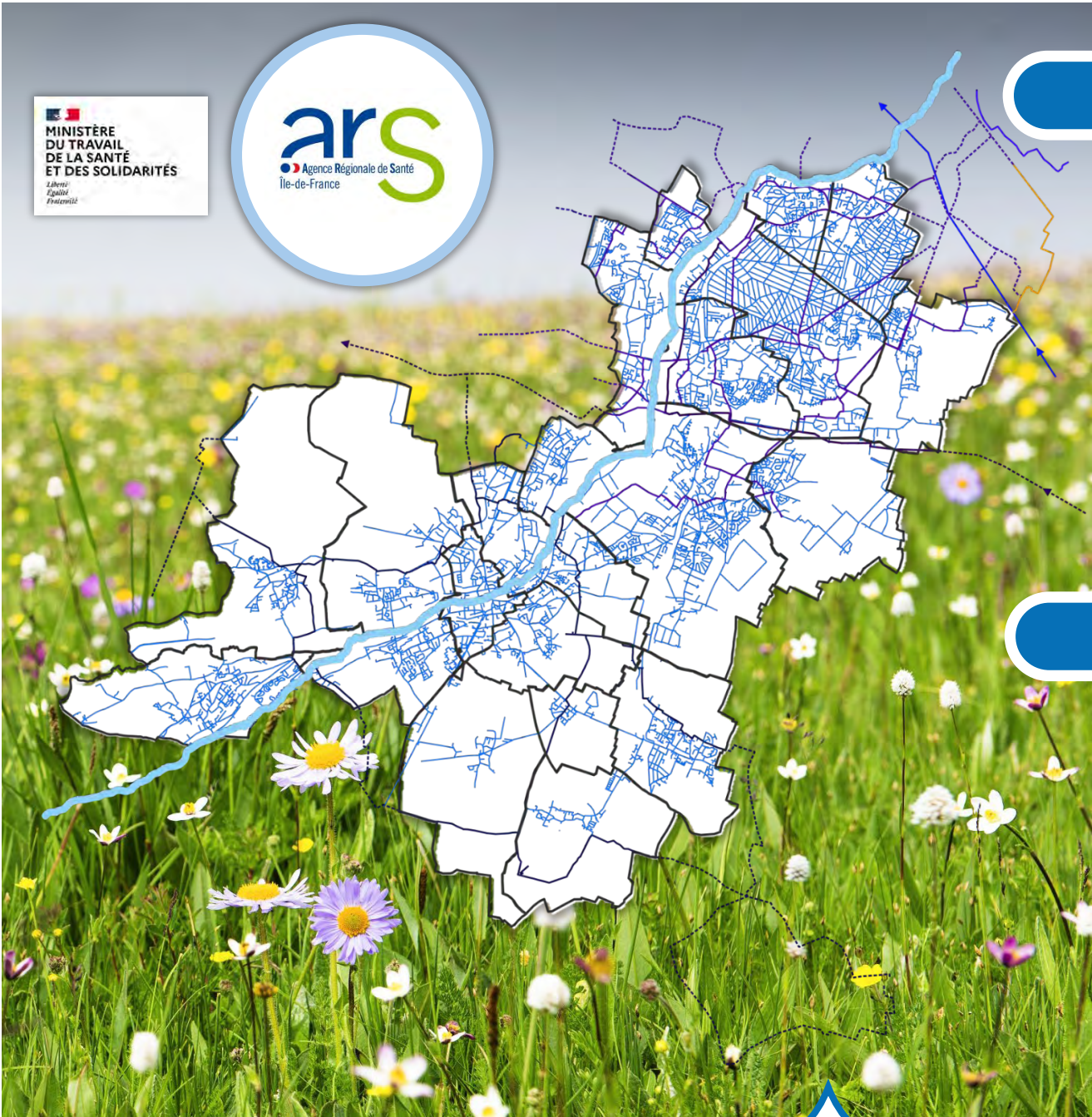
Résidence PERRISSIN à SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS,
pour construire une planète bleue en papier et
fabriquer ensemble un jeu collaboratif.



Les bâtisseurs de réseau de distribution à BREUILLET,
pour mieux connaître Eau Cœur d'Essonne.



UN WATER
22 MARS
JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU



LA RESSOURCE

La qualité

Les bulletins des contrôles de la qualité de l'eau potable, effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont publiés sur le site du Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

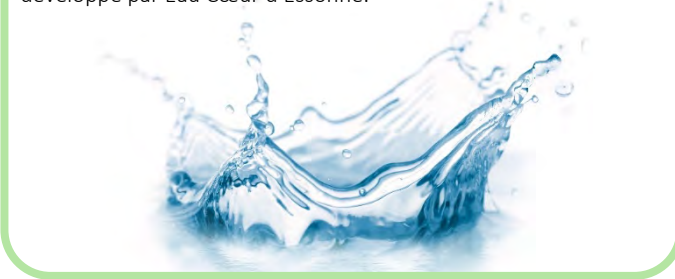
La surveillance accrue des points de distributions et la fréquence élevée des contrôles garantissent à tous les usagers la parfaite potabilité de l'eau distribuée, au niveau des normes microbiologiques et physico-chimiques. Les 100 % de conformité respectent les références de qualité en vigueur. Elles font l'objet d'un glossaire consultable via un lien sur chaque bulletin.

Eau Cœur d'Essonne publie les bulletins annuels reçus de l'A.R.S. à réception de ces derniers. Ils représentent des bilans de conformité et de qualité, par année et par commune.

www.eaucoeurdessonne.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-ville/

La sécurité

Les installations des producteurs d'eau potable font l'objet de contrôles sous l'autorité de l'ARS qui veille aussi à la sécurité sanitaire du réseau public de distribution géré, entretenu et développé par Eau Cœur d'Essonne.



LES CHIFFRES

Le prix de l'eau

Le prix du m³ d'eau potable hors taxes, hors assainissement et hors redevances, est défini par délibération et voté par le Conseil d'Administration après un vote au Conseil Communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération.

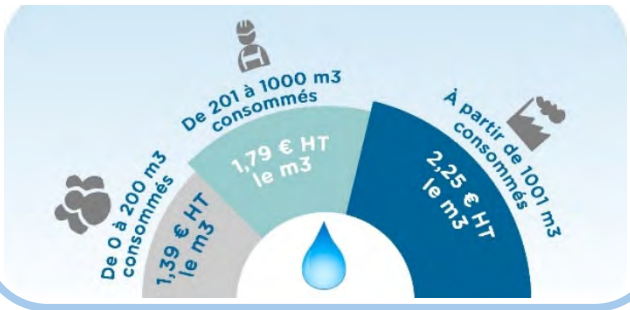
Le prix du m3 préalablement fixé et mis en application en janvier 2021, reconduit en 2022, a été actualisé et appliqué en début de 2^{ème} trimestre 2023, à partir du 15 avril.

Afin de maîtriser le prix du m3 Hors Taxes de l'eau potable distribuée tout en assurant les investissements nécessaires à la fiabilité et au développement des installations de distribution, Eau Cœur d'Essonne optimise son fonctionnement et ses investissements en mutualisant systématiquement la gestion des travaux avec Eau Cœur d'Essonne Agglomération.

La grande stabilité puis la hausse raisonnable permet aux familles prises dans un contexte inflationniste, de contenir l'augmentation de leur facture, surtout lorsque les bons gestes pour économiser l'eau et préserver la ressource sont adoptés et font partie des habitudes.

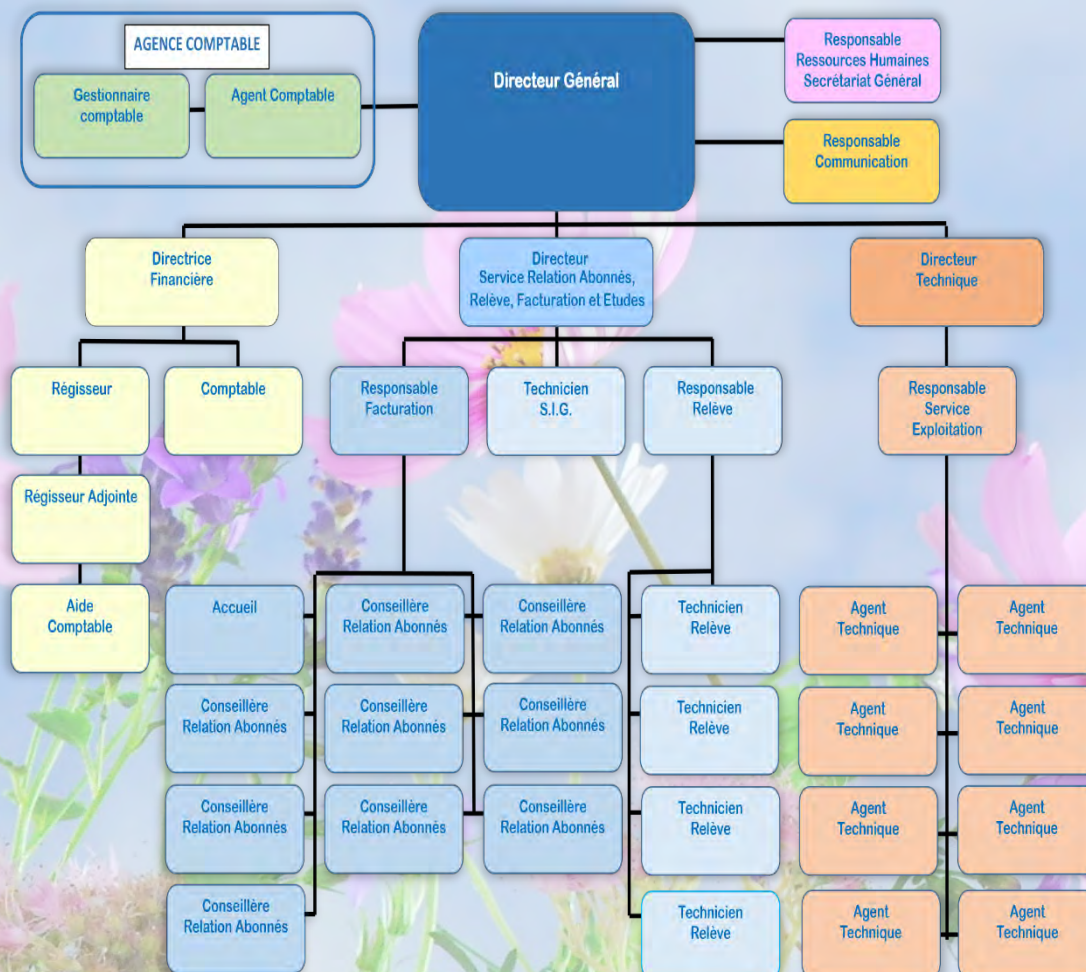
Pour les particuliers, l'actualisation appliquée à partir du 15 avril 2023 représente une hausse modérée de 0,08 € HT sur la part variable et de 1,23 € HT sur la part fixe annuelle.

	2021	2022	2023
Le m ³ € HT	1,31	1,31	1,39
L'abonnement € HT	20,43	20,43	21,66



LES SERVICES

L'organigramme



Sous le contrôle du Directeur Général Richard PELLETIER, les effectifs sont répartis sous 3 Directions principales, et 2 Services. L'Agence Comptable complète depuis 2020 l'organisation :

3 Directions :

- o La Direction Financière composée de 5 agents dont la Directrice,
- o La Direction Abonnés Relève Facturation et Etudes composée de 18 agents dont le Directeur,
- o La Direction Technique composée de 10 agents dont le Directeur.

2 Services :

- o Le Secrétariat Général composé d'un agent, la responsable des Ressources Humaines,
- o Le Service Communication composé aussi d'un agent responsable du Service.

L'Agence Comptable interne est constituée de 2 personnes, la gestionnaire comptable et l'agent comptable.

Eau Cœur d'Essonne s'appuie au quotidien sur les compétences et l'expérience de **38 agents**



LES SERVICES

La relève

A partir de 2023, la relève des index des compteurs d'eau par les techniciens du Service, est organisée sur un rythme d'un passage par an. Pour chaque ville une période fixe, la même chaque année, est définie et constitue désormais un repère pratique pour les abonnés qui apprécient la grande régularité annoncée pour les années à venir.

Les agents vérifient les installations, remplacent le cas échéant les compteurs vétustes ou défectueux, et réparent les fuites constatées. Ce travail de fontainerie fait partie de l'ensemble répertorié des compteurs renouvelés et des fuites réparées.

La bonne connaissance du terrain permet aux agents Eau Cœur d'Essonne d'assurer la cohérence entre, les positions et références des compteurs, et les lieux effectivement desservis. Des investigations, vérifications et enquêtes sont parfois nécessaires.

208
Compteurs
renouvelés
154
en 2022

7
Fuites
réparées
14
en 2022

1 relevé et

1 facture par an !

173 062
Mensualisations
prélevées

141 246
en 2022

11 928
Paiements
en ligne
15 044
en 2022

34
Aides par
le F.S.L.*
37
en 2022

13
Dossiers de
Surendettement
15
en 2022

La facturation

La facturation suit et s'appuie sur les index et informations fournis par le Service Relève et établit désormais 1 facture par an, envoyée à chaque abonné, environ 1 mois après le relevé du compteur correspondant.

Pour la mise en action du principe « 1 relevé et 1 facture par an » les abonnés sont informés par courrier et sur le site internet en précisant les modalités, moyens et surtout les facilités de paiement. En effet, entre 2 factures, la période de consommation inhabituelle au démarrage peut surprendre et éventuellement mettre en difficulté certaines familles. Le nombre des dossiers F.S.L.* et celui des dossiers de surendettement sont en léger retrait.

D'année en année, la progression régulière de la mensualisation montre la volonté des abonnés de maîtriser et lisser leurs dépenses « eau potable » en utilisant les services et outils mis à disposition, en ligne et à l'accueil Eau Cœur d'Essonne.

* Le Fond de Solidarité pour le Logement

LES TRAVAUX



L'ensemble des travaux sur les canalisations renouvelées et neuves représente 1/4 de l'objectif.

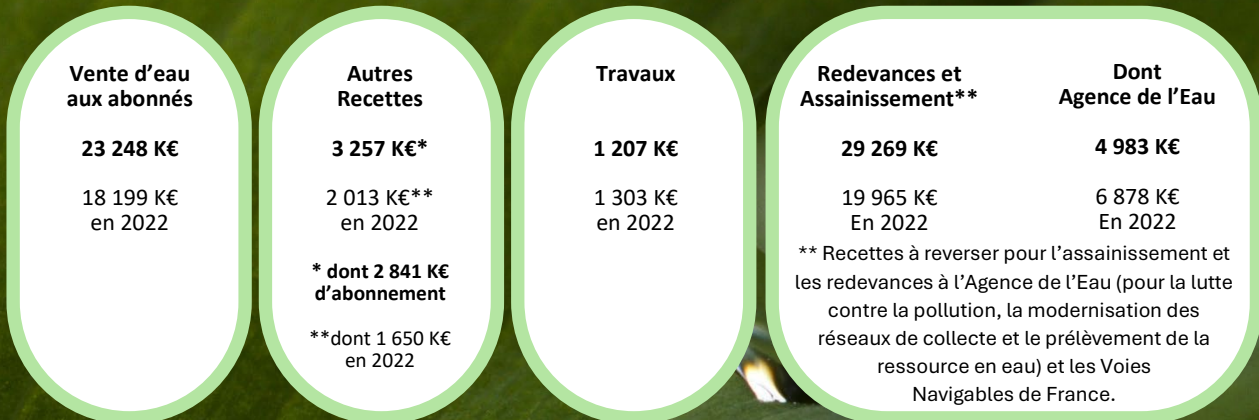
Tous les travaux par type et par ville

	Les fuites		Les branchements			Les Compteurs		Les canalisations		
	Sur canalisations	Sur branchements	Nombre total	Renouvelés	Neufs	Nombre total	Renouvelés	Linéaire total en km	Renouvelées en ml	Posées en ml
Arpajon	4	10	2 199	4	21	2 525	25	32,29	55	-
Avrainville	-	1	419	-	1	470	5	13,32	-	-
Brétigny-sur-Orge	9	13	5 490	7	20	5 238	55	92,39	-	-
Breuillet	2	24	2 915	16	6	3 174	54	45,01	-	-
Bruyères-le-Châtel	2	12	1 336	5	2	1 494	16	27,44	475	-
Cheptainville	4	14	789	1	-	840	21	10,19	-	-
Égly	2	8	1 547	4	12	1 692	15	27,65	-	-
Fleury-Mérogis	-	2	1 061	-	2	1 022	4	21,79	-	50
Guibeville	1	6	296	1	-	367	6	7,71	-	-
La Norville	1	11	1 607	4	2	1 696	30	22,90	-	-
Le Plessis-Pâté	6	1	1 448	2	2	1 518	10	29,85	-	-
Leuville-sur-Orge	5	11	1 619	5	9	1 754	19	20,38	570	-
Longpont-sur-Orge	5	14	2 437	5	4	2 411	18	31,21	-	-
Marolles-en-Hurepoix	3	13	1 907	6	13	2 003	19	30,01	-	-
Morsang-sur-Orge	6	11	5 621	7	7	5 512	51	62,35	-	-
Ollainville	3	9	1 612	6	6	1 832	15	25,25	175	-
Ste-Geneviève-des-Bois	9	23	9 091	11	23	8 901	60	102,46	-	75
St-Michel-sur-Orge	3	22	3 870	10	8	3 761	38	46,59	380	-
St-Germain-lès-Arpajon	3	37	2 710	11	12	3 043	64	42,24	-	-
Villemoisson-sur-Orge	5	6	2 493	3	8	2 448	24	26,92	75	-
Villiers-sur-Orge	3	7	1 484	4	2	1 461	25	14,99	-	-
TOTAUX :	76	255	51 948	112	160	53 162	574	732,95	1 855	
Evolution par rapport à 2022	-18,30 %	-23,65 %	-0,25 %	-13,18 %	-18,37 %	-0,06 %	-3,69 %	0,61 %	-59,10 %	



Les principales recettes

Eau Cœur d'Essonne a encaissé au titre de prestations de service (facturation, demandes de branchements, expertises, ...) un montant total 56 981 K€, 41 480 K€ en 2022



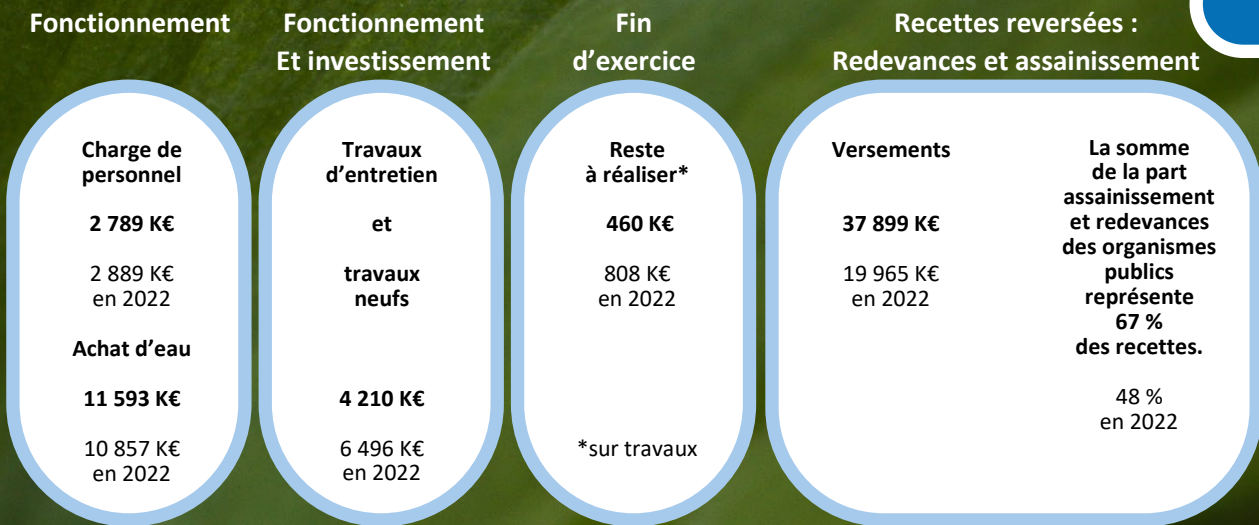
L'eau paye l'eau

Les chiffres montrent chaque année la provenance des recettes dont principalement, d'une part, la distribution de l'eau potable elle-même (consommation et abonnement), et d'autre part, l'assainissement et les redevances aux organismes publics qui sont intégralement reversés aux organismes gestionnaires

Cette année les reversements font l'objet d'une régularisation portant sur 5 années (2017-2022). Ce rattrapage nécessaire augmente la proportion des reversements à un niveau de 67% des recettes encaissées.

Cette obligation associée à l'achat d'eau en augmentation de 7%, contraint Eau Cœur d'Essonne à réduire d'1/3 le montant total alloué aux travaux d'entretien et aux travaux neufs, indispensables à la maintenance et au développement du réseau public de distribution. Les travaux sont, de fait, priorités et mutualisés pour préserver le niveau de rendement et de qualité attendu.

Les postes de dépenses



Les perspectives

Les objectifs pour préserver ensemble la ressource sont :

- > Continuer de sensibiliser les usagers aux économies d'eau,
- > Développer encore les outils mis à disposition des abonnés pour estimer, connaître et maîtriser la consommation d'eau potable,
- > Moderniser le site internet pour en faciliter l'utilisation,
- > Mettre en place progressivement les compteurs communicants lors du remplacement des compteurs vétustes, et étudier l'extension du principe de la radio/télé relève à tout le parc,
- > Développer les moyens de contrôle et de gestion des volumes entrants, mis en circulation sur le réseau de distribution,
- > Maintenir la qualité et améliorer le rendement du réseau public par le renouvellement et la mise à niveau des installations, en visant 1% de linéaire remplacé chaque année.
- > Tenir les objectifs des économies d'eau fixés au plus près de -25 % en 15 ans à partir de 2019 (Assises de l'eau 2019)

Les principales données du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

**208 852
habitants**

205 443 en 2022

**50 555
abonnés**

49 728 en 2022

**10 647 068 m³
d'eau facturés**

9 710 015 en 2022

**732,95 km
De réseau de
Distribution**

728,5 en 2022

**Prix moyen de
l'eau potable hors
assainissement**

2,12 € TTC *

2,065 en 2022

**84,06 %
de rendement
théorique**

84,4 en 2022

**100 %
des analyses
conformes**

100 % en 2022

**0,24 %
de réseau neuf
ajouté et
renouvelé**

0,76 en 2022

**6,16 %
d'impayés**

5,03 % en 2022

*

Le prix moyen du m³ d'eau potable est calculé sur la base d'une facture de 120 m³. Il comprend la consommation, l'abonnement et les redevances aux organismes publics pour la lutte contre la pollution, la modernisation des réseaux de collecte, le prélèvement de la ressource en eau, et les voies navigables de France.

LE R.P.Q.S.

Les données réglementaires

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (R.P.Q.S.) rassemble et présente l'ensemble des données réglementaires enregistrées chaque année.

Ces données sont publiques et publiées par l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement Sispea. Elles sont accessibles sur le site officiel :

www.services.eaufrance.fr

Chaque année, Le rapport d'activité s'appuie sur ces chiffres ; il est mis en ligne sur le site

www.eaucoeurdessonne.fr





Remerciements

à l'ensemble des services
EAU CŒUR D'ESSONNE
pour leurs contributions.

Conception, rédaction, réalisation :

EAU CŒUR D'ESSONNE / Communication.

Tous droits réservés :

EAU CŒUR D'ESSONNE.

Crédits Photographiques :

EAU CŒUR D'ESSONNE,
Pixabay / Sabine, Bruno, Ashish Bogawat,
Pxhere

www.eaucoeurdessonne.fr

contact@eaucoeurdessonne.fr

20 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

 N° Vert  0 800 500 191

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

EAU CŒUR D'ESSONNE
Membre des réseaux

